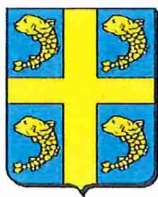


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL



Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 2
Votants 10

L'an deux mil vingt-trois et le huit juillet à dix-sept heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 03 juillet 2023

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaele JOSSINET, Corinne THERIC; MM. Marc SAUVAIRE, Jean-Luc ALBE, Laurent BALSAN, Jean Marie PONCELET, Christian RAGUES

Absents excusés : Jean Claude THION, Renaud ESCANDE, Chantal SANCH

Procuration : Jean-Claude THION à Irène LEBEAU, Renaud ESCANDE à Jean-Luc ALBE

Vote :

Pour : 10

Abstention :

Contre :

MONTANT DE L'INDEMNITÉ IFSE RÉGISSEUR

Mme le Maire expose :

La commune a mis en place le RIFSEEP, qui regroupe les indemnités des employés communaux, en 2018.

L'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes prévue par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001 n'est pas cumulable avec le RIFSEEP au sens de l'article 5 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014, aussi il est nécessaire de déterminer une part « IFSE régie », qui sera versée en complément.

Mme le Maire propose de fixer l'indemnité de régisseur à 200€ annuel pour toutes les régies communales et quel que soit le groupe de fonctions d'appartenance de l'agent régisseur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte cette proposition
- charge Mme le maire de consulter le Comité Technique pour avis et de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 08 juillet 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

